

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2021-2022

Domaine	Design et Arts visuels
Filière	Arts visuels
Orientation	-
Intitulé du module	X-Positions : pratiques et recherches 5
Type de module	Obligatoire
Code	
Type de formation	Bachelor
Semestre	5
Crédits ECTS	4 ECTS
Prérequis	Avoir validé les modules X-Positions : pratiques et recherches 1-4
Langue	Français
Lieu	EDHEA – Valais

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Analyser de manière critique les situations et contextes artistiques, économiques et politiques des interventions et recherches artistiques ; lire de manière active expositions, œuvres textuelles, performatives et sonores ; analyser les dispositifs mis en œuvre et les enjeux formels mobilisés par les pratiques artistiques et curatoriales adressées. Ce module fait suite au module X-Positions : pratiques et recherches 4.
Contenus et formes d'enseignement	<p>Le module aborde les contextes de la recherche artistique contemporaine (exposition, lecture, écriture, édition, pratiques curatoriales) et propose une analyse des stratégies artistiques transdisciplinaires (arts visuels, arts sonores, littérature, histoire...) et curatoriales face aux cadres institutionnels, à la culture indépendante et à l'influence des politiques culturelles sur la production artistique.</p> <p>Le module X-Positions 5 se compose de :</p> <p>Séminaire Intervention (G. Loup) : en organisant, semestriellement, un cycle de conférences composé d'artistes, curateurs/trices et de théoricien·ne·x·s invité·e·x·s à présenter leurs recherches en cours, le séminaire Intervention propose aux étudiant·e·x·s de développer des approches culturelles élargies du champ de l'art.</p> <p>L'étudiant·e·x est également invité·e·x à choisir deux séminaires parmi :</p> <p>1) Pratique du lieu (Intervenant·e·x·s) : ce séminaire souhaite sensibiliser les étudiant·e·x·s aux enjeux de la création dans les zones alpines, périphériques et péri-urbaines où l'art, sa production et sa promotion, tendent à adopter de nouveaux formats et à générer de nouvelles expériences.</p> <p>2) Anthropologie (C. Indermuhle) : ce séminaire à option vise à apporter aux étudiant·e·x·s des connaissances de base sur des questions anthropologiques et culturelles contemporaines et souhaite les stimuler à questionner ces dernières, au regard de leur propre pratique artistique. Quelles sont les réponses données à la</p>

	<p>crise écologique et politique contemporaine ? Quels sont les nouveaux rapports à nos milieux de vie ? Quelles sont les nouvelles formes que peut prendre la création artistique dans ce contexte de révolution culturelle et sociale ?</p> <p>3) Cultures sonores et musicales (C. Fellay) : ce séminaire aborde, selon une approche théorique et pratique, le domaine de l'art sonore, de son contexte historique aux pratiques sonores contemporaines, dans une perspective créative et transversale qui traverse la musique, la performance, l'installation, l'art radiophonique ou encore les <i>sound studies</i>.</p> <p>4) Queer, Queering (L. von Niederhäusern) : dans le but de se familiariser avec l'histoire et la généalogie de la théorie queer et des études de genre, aujourd'hui reconnue comme faisant partie intégrante des <i>cultural studies</i>, ce séminaire aborde, dans une perspective contextualisante et de dénormalisation, l'évolution de la connotation de "queer" à travers arts visuels et littérature.</p> <p>5) Histoire contemporaine (Intervenant-e-x) : le séminaire vise à contextualiser récits historiques et mémoires collectives autour de thématiques sociétales et géopolitiques par le biais de cas d'études.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Chaque cours de module présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité par l'administration que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux et/ou des présentations orales sont exigés, au même titre qu'une participation active en général.</p>
Modalités de remédiation	<p>Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur-e-x responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.</p>
Enseignant-e-x-s	<p>Christophe Fellay, Christian Indermuhle, Geneviève Loup, Marie Sacconi, Laura von Niederhäusern et intervenant-e-x-s</p>

Responsable du module	Federica Martini		
Descriptif validé le	31.05.2021	Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels